

DEPOSER PLAINTE EST UN DROIT



#NeRienLaisserPasser

Réagir peut tout changer

portail de
signalement des
violences sexuelles et
sexistes

- Le tchat permet un **échange individualisé** avec un policier ou un gendarme spécialement formé.
- Il n'est pas obligatoire de déclarer son identité.
- C'est un service gratuit, **accessible 24h/24, 7j/7**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter
une prise en charge sociale et/ou psychologique



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place_Beaussou | /ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50509>

ex. : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance...

[Accueil particuliers](#) > [Services en ligne et formulaires](#) > [Signalement de violence sexuelle ou sexiste](#)

Service en ligne



Signalement de violence sexuelle ou sexiste

Ministère chargé de l'intérieur

Vous pouvez consulter les fiches suivantes :

- [Viol d'une personne majeure](#)
- [Viol ou agression sexuelle d'une personne mineure](#)
- [Agression sexuelle d'une personne majeure](#)
- [Violences conjugales](#)
- [Discrimination](#)
- [Harcèlement](#)

Un service de messagerie instantanée (chat) vous permet de dialoguer avec un personnel de police ou de gendarmerie. À tout moment, l'historique de discussion pourra être effacé de votre ordinateur, téléphone portable ou tablette.

Accéder au
service en ligne

Vérfifié le 26 novembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

> [Diffamation](#)

.....
[Signaler un problème](#)



Imprimer



Envoyer



Partager



Tweeter



Partager